

Je vous invite à participer au

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 JANVIER 2024 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

ORDRE DU JOUR

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Notes de synthèse jointes

A - Installation des nouveaux conseillers communautaires

B - Approbation du procès-verbal de séance de conseil communautaire du 30 novembre 2023

C - Composition du bureau communautaire - Élection d'un membre du bureau suite à l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de Seignosse

D - Commission d'appel d'offres - Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres

E - Désignation des représentants de la Communauté de communes dans les instances externes :

1- Syndicat intercommunal de traitement et de collecte des déchets Côte-Sud (SITCOM)

2 - Syndicat mixte parc d'activités Atlantisud

3 - Syndicat mixte de gestion des milieux naturels - Étang noir

4 - Syndicat mixte de rivières Côte-Sud

5 - Syndicat mixte Conservatoire des Landes

6 - Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC 40) :

A - Commission consultative paritaire

B - Comité territorial de la compétence « infrastructures de recharge pour véhicules électriques »

C - Comité territorial de la compétence « mise en lumière des équipements publics »

7 - Société d'économie mixte MACS Énergies (assemblée générale et conseil d'administration)

8 - Établissement public foncier local « Landes Foncier »

9 - SAS ALOé (assemblée générale)

10 - Comité de pilotage de la convention de partenariat de l'estuaire de l'Adour

2 - FINANCES COMMUNAUTAIRES

Notes de synthèse jointes

A - Débat d'orientations budgétaires pour 2024

B - Versement d'un acompte sur la subvention d'équilibre au centre intercommunal d'action sociale pour l'année 2024

3 - INFRASTRUCTURES

Notes de synthèse jointes

A - Voirie - Opération d'aménagement de sécurité par la création d'un giratoire dans le centre-bourg de Magescq - Approbation du projet de convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de MACS à la commune - Approbation du reversement d'une part de taxe d'aménagement au profit de MACS par la commune

B - Voirie - Plan pluriannuel d'investissement (PPI) voirie 2021-2026 - Évolution du règlement financier

4 - MOBILITÉ - TRANSPORTS

Note de synthèse jointe

Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation du projet d'avenant n° 3 au contrat d'obligations de service public relatif à la correction du bordereau des prix pour les services des réseaux réguliers Yégo

5 - URBANISME

Notes de synthèse jointes

A - Débat annuel 2023 sur la politique locale en matière d'urbanisme

B - Désignation d'un représentant de la Communauté de communes MACS au sein de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

C - Approbation du projet de convention de partenariat avec le syndicat mixte de gestion des milieux naturels dans le cadre du travail sur les continuités écologiques

6 - ENVIRONNEMENT - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - GEMAPI

Notes de synthèse jointes

A - Approbation du projet d'avenant financier n° 1 à la convention cadre de partenariat entre l'Institution Adour et les EPCI membres pour la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Adour Aval

B - Approbation du projet de convention cadre de partenariat entre l'Institution Adour et les EPCI membres pour la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Adour Amont

C - Arrêt du projet de plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté de communes

D - Approbation de la candidature de MACS à l'appel à manifestation d'intérêt de la région Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique au titre de l'année 2024

7 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Note de synthèse jointe

Approbation du mandat donné au Centre de Gestion des Landes pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

8 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Décisions prises par le Bureau et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire

Le président,

Pierre Froustey



